

APPEL A PROJET Site internet

Mercredi 30 mars 2022

La MC2: Maison de la Culture de Grenoble est un Etablissement public de coopération culturelle – labellisé Scène nationale – dirigé par Arnaud Meunier depuis janvier 2021. Axé sur l'ouverture à l'international et l'excellence artistique, son projet est porté par la production, l'innovation et l'inclusion, et présente plus de quatre-vingt spectacles à même de montrer le meilleur de la création actuelle dans tous les champs disciplinaires. Ancré dans une forte légitimité locale, il défend une politique de diversification des publics, d'appropriation des enjeux de société et porte une attention accrue aux territoires, à l'éducation artistique et culturelle, et aux transitions sociales et écologiques.

La MC2 est dotée d'un complexe de quatre salles de spectacles et de studios de répétitions sans équivalent en France. Outre les trois théâtres (de 250 à 1400 places) qui peuvent présenter toutes les formes possibles de mise en scène, des plus traditionnelles aux plus innovantes, elle possède un outil exceptionnel pour la musique : un auditorium de 13000m² pouvant accueillir 1000 spectateurs, qui permet l'accueil à Grenoble des plus grands solistes et des plus belles formations orchestrales.

Objet de l'appel

La MC2 souhaite refondre son site internet existant pour rendre son changement d'identité perceptible et soit représentatif de l'esprit insufflé par la direction autour du projet artistique.

La MC2 dispose d'un site internet (CMS wordpress actuellement hébergé chez OVH) et d'un module de billetterie pour la vente en ligne (Alcion / Sirius). Le prestataire devra effectuer des développements et une maintenance sur le site vitrine disponible à cette adresse mc2grenoble.fr. La refonte centrée utilisateur, peut impliquer la non conservation du site actuel et de son backoffice. Il n'est pas à exclure, pour répondre aux objectifs et enjeux, qu'il puisse être modifié en profondeur. Il s'agirait alors d'assurer le référencement et de prévoir les redirections nécessaires de l'ancien afin de ne pas pénaliser les acquis des moteurs de recherche et les contenus existants (saisons ultérieures par exemple et autres archives).

Il est nécessaire d'avoir un accompagnement du prestataire sur les choix de refonte.

Un cahier des charges détaillé sera fourni à l'étape 2 pour lequel l'expertise du prestataire sera la bienvenue.

Conditions de l'appel à candidature

Cet appel s'adresse aux professionnels du design graphique et du numérique, aux concepteurs et développeurs de sites web.

Les candidats devront être en capacité de répondre aux formalités administratives d'un EPCC et de délivrer notamment les factures sur la plateforme chorus pro en langue française.

Dans un souci de cohérence avec le projet, de facilités d'échanges et de formalités administratives, les candidats devront justifier d'un siège social en France (de préférence en Rhône-Alpes).

Calendrier estimatif

15 avril 2022 : date limite de réception des candidatures

22 avril 2022 : sélection de 3 candidats

25 avril 2022 : transmission et présentation orale d'un cahier des charges détaillé pour le site

10 mai 2022 : présentation des projets affinés

13 mai 2022 : choix du candidat retenu

09 juin 2022 : validation des maquettes

mi-septembre 2022 : lancement en ligne de la nouvelle version du site (coupure pendant l'été en fonction des congés annuels)

Le webdesign

Le webdesign du site sera en cohérence avec l'identité graphique et en accord avec les dernières tendances. Il privilégiera l'image avec une entrée par diaporama. Nous souhaitons que le prestataire respecte la charte graphique actuelle tout en gardant une marge de liberté créative propre pour de futures évolutions. Il sera responsive et très axé utilisateur et parcours spectateur. Il n'est pas prévu de développer dans l'immédiat une application mobile mais le site internet devra être compatible avec cette perspective. Il intégrera les réseaux sociaux usuels pour poster directement des contenus, pour penser notre communication en ligne de façon globale, le prestataire pourra être amené à faire des propositions dans ce sens.

L'architecture

Elle devra être simple, lisible, compréhensible et ergonomique. Sa page d'accueil sera le reflet du projet et offrira la possibilité d'être modulable afin de mettre en avant, et selon l'actualité, une vidéo, des brèves, un événement ou un temps fort, avec en plus d'un calendrier synthétique. La billetterie en ligne devra être un module complètement intégré du point de vue de l'internaute, avec possibilité d'export et de mise à jour entre le logiciel de billetterie et le site internet (actuellement un export XML permet d'importer dans la base de donnée du site l'ensemble des spectacles d'une saison et de faire des mises à jour si besoin).

Une consultation interne des différents services de la MC2 et des réflexions sont en cours sur la construction de l'arborescence et des attentes précises, mais le prestataire pourra apporter son expertise. Des espaces pro seront certainement à mettre en place.

La gestion des contenus du site

Elle sera interne, aussi le CMS devra être un système de gestion de contenu libre et open-source. Les contenus textuels, iconographiques, vidéos, sonores..., les pages, les modules, les documents en téléchargements seront modifiables et supprimables par le pôle communication.

Un outil d'analyse d'audience sera intégré au site avant sa mise en ligne. Le prestataire devra en fournir les codes d'accès.

Certains articles auront une durée de vie temporaire (actu en une), d'autres seront à archiver selon les saisons et d'autres seront pérennes. Les administrateurs et certains rédacteurs pourront modifier, supprimer, déplacer des articles, enregistrer des brouillons d'articles sans qu'ils soient publiés.

Maintenance

La maintenance fera l'objet d'un contrat, dans le cadre d'un forfait spécifique, engageant le prestataire à une grande disponibilité et réactivité. Le prestataire devra s'engager à fournir plusieurs types de service :

- Maintenance corrective : résolution de problèmes affectant le bon fonctionnement du site et de son back-office.
- Maintenance évolutive : déplacement de rubriques, changements d'intitulés, ajout de pages standards ou liées au changement de programmation, notamment à chaque lancement de saison (en général courant du mois de mai), assistance lors du dévoilement des nouvelles saisons et lors de l'archivage des saisons passées. Il devra aussi intégrer les changements graphiques.
- Mise à jour de l'applicatif : le prestataire devra mettre à jour le cœur et les modules du CMS et en assurer les mises à jour de sécurité.
- Sauvegarde : le prestataire devra effectuer une sauvegarde hebdomadaire du site, incluant la base de données, les fichiers du site ainsi que les médias ajoutés par le biais du back-office, et la restauration du site à partir de cette sauvegarde en cas de problème.

Conformité RGPD

Le site livré et son gestionnaire devront permettre à la MC2 d'être en parfaite conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données en permettant notamment :

- D'ajouter des mentions d'information obligatoires sur les usages et les droits des internautes vis-à-vis de leurs données ;
- La possibilité d'obtenir le consentement de l'internaute pour autoriser ou non les cookies et traceurs non requis pour le fonctionnement normal du site.

Cela inclus les différents outils et services externes utilisés depuis le site de la MC2 comme, par exemple, les contenus vidéo ou audio embarqués. Une liste complète de ces services sera communiquée dans le cahier des charges final.

Ressource : <https://www.cnil.fr/fr/rgpd-en-pratique-communiquer-en-ligne>

La MC2 recherche également un outil statistique en remplacement de Google Analytics. Le candidat devra proposer une solution conforme au RGPD répondant aux besoins qui seront définis dans le cahier des charges final.

La formation

Le prestataire sera en charge de rédiger les tutoriels et d'accompagner par visioconférence l'équipe de communication (et les personnels susceptibles d'intervenir sur le site) dans l'utilisation du back-office.

Contraintes techniques

Le site répondra aux normes fixées par le W3C, visant à rendre les sites plus respectueux des standards, et ainsi permettre une meilleure diffusion et une plus grande accessibilité.

Le prestataire doit s'engager sur la compatibilité du site web qui doit apparaître à l'identique sur les différents navigateurs et systèmes d'exploitation.

Il devra être développé selon les principes et bonnes pratiques de l'éco-conception, tout en donnant une large place aux dernières tendances graphiques. Il doit être simple sur la prise en main, mais pas simpliste.

L'accessibilité

Elle sera un point de vigilance que le prestataire devra intégrer. Le site doit répondre aux normes d'accessibilité présentées dans le RGAA visant à améliorer l'accessibilité des sites internet. Le référentiel est disponible via ce lien : <https://www.numerique.gouv.fr/publications/rgaa-accessibilite/>

Hébergement

L'hébergement est actuellement assuré par notre hébergeur OVH, une expertise peut être apportée par le prestataire à ce sujet.

Propriétés et droits

La MC2 sera propriétaire du site, sources, visuels, charte, templates, css, développements et intégration dans le but de pouvoir travailler en autonomie et avec un autre prestataire si besoin.

Toute utilisation de documents dont l'usage représenterait un coût (photographies, banque d'images, dessins, illustrations...) fera l'objet d'un devis. Si toutefois, des droits contractuels valables à la reproduction, la représentation et l'utilisation de ces éléments pour tous moyens (notamment photographiques, TV, cinématographiques, voies de presses et d'affichage ou autres) étaient nécessaires, ils seraient alors validés par la MC2 et contractés au nom de la MC2.

Critères d'évaluation des dossiers

- Qualité et complétude de la réponse
- Pertinence de la proposition par rapport à la problématique et aux enjeux, préconisations synthétiques
- Innovation, originalité, clarté

- Méthodologie de travail / composition de l'équipe
- Capacité d'écoute et de réactivité
- Le prix, comprenant la prestation de formation
- Les références
- Planning de mise en œuvre

Déroulement de l'appel à candidature

Date limite de candidature 15 avril 2022

par mail à l'attention de Isabelle Martin-Leclère copie à Marion Labouré
isabelle.martinleclere@mc2grenoble.fr
marion.laboure@mc2grenoble.fr

Phase 1 : 15 avril 2022 au plus tard

Dans le cadre de la mise en concurrence, il est demandé aux candidats de fournir

- Une lettre de motivation
- Une présentation des références. Le prestataire fournira une liste de personnes à contacter.
- Un portofio, book
- Une proposition de concept décrit (texte) et un carnet d'influences (illustré) de homepage
- Un calendrier et un devis prévisionnel, comportant le détail pour le webdesign, le développement, l'hébergement si besoin, la maintenance corrective et évolutive (forfait annuel dégressif), la formation

Phase 2 : présentation 10 mai 2022

Les 3 candidats sélectionnés devront présenter :

- de manière illustrée la homepage, 1 page spectacle, et 1 page d'une autre rubrique (par exemple infos pratiques ou présentation de la MC2)
- devis détaillé (création + exécution + suivi + cessions des droits)
- calendrier prévisionnel détaillé pour l'ensemble de l'offre en prévoyant un retour d'expérience à J+1 an